

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 27.05.14

Date d'impression: 27.05.14

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Zinci oxidum pulv

N° d'article

06856907

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie, Couleurs, Composant des produits cosmetiques, pharmacie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Classification selon les Directives CE

Classification N, R50/53

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P391

Recueillir le produit répandu.

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Date de révision: 27.05.14

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 27.05.14

P501.1

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération agréée.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

60

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

3. Composition/informations sur les composants

Numéro d'enregistrement

No. CE: 215-222-5

Identification de substance / produit

REACH Registry No. 01-2119463881-32-0043

Caractérisation chimique

Zinci oxidum pulv

Poids moléculaire

Valeur 81.83 g/mol

Composants dangereux

Oxyde de zinc

No. CAS 1314-13-2

No. EINECS 215-222-5

Concentration >= 50 %

Classification N, R50/53

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Éloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 27.05.14

Date d'impression: 27.05.14

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement de protection. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. Eviter la formation de poussières. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Humidifier, ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter l'exposition allongée ou répétée. Eviter la formation de poussières. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans un endroit sec. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité.

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Date de révision: 27.05.14

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 27.05.14

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des acides puissants. Ne pas stocker avec des bases puissants.

Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI 13 Des matières solides non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Oxyde de zinc**

Liste	SUVA		
Type	MAK		
Valeur	3	mg/m ³	
Valeur limite à courte terme	3	mg/m ³	
Limitation maximale: 15 min; Etablie le : 2012			

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Protection respiratoire - Note

Masque anti-poussières; En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2

Protection des mains

Gants	
Matériau approprié	cuir
Matériau approprié	caoutchouc

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	substance solide		
Couleur	blanc à jaune		
Odeur	inodore		
Etat	Poudre		
Etat	granulé		
pH			
Valeur	7	à	8
Point de fusion			
Valeur	1970	à	1975 °C
Point de sublimation			
Valeur	env. 1800		°C
Point d'ébullition			
Remarque	Non applicable		

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 27.05.14

Date d'impression: 27.05.14

Hydrosolubilité

Valeur < 2 mg/l

Solubilité dans d'autres solvants

solvant organique

Remarque insoluble

Remarque soluble

Remarque soluble

Octanol/water partition coefficient (log Pow)

Remarque Non applicable

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**Valeur 300 à 2000 kg/m³
méthode DIN 53466**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement direct du soleil. Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.5. Matières incompatiblesperoxyde d'hydrogène (H₂O₂). Magnesium, acides forts, Bases fortes**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**Substance de référence Oxyde de zinc
Espèces rat
DL 50 > 5000 mg/kg
Source IUCLID**Toxicité aiguë par inhalation**Substance de référence Oxyde de zinc
Espèces rat
CL 50 > 5.7 mg/l
Durée d'exposition 4 h**Corrosion/irritation cutanée**Espèces lapin
évaluation Non irritant

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 27.05.14

Date d'impression: 27.05.14

méthode OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Espèces lapin
évaluation Non irritant
méthode OCDE 405

sensibilisation

Espèces cobaye
évaluation non sensibilisant

Mutagénicité

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

Cancérogénicité

évaluation Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie concernant l'effet cancérogène.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Toxicité pour les daphnies

Substance de référence	Oxyde de zinc		
Espèces	Ceriodaphnia spec		
CE50	0.413		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Substance de référence	Oxyde de zinc		
Espèces	Ceriodaphnia spec		
CE50	0.67		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues

Substance de référence	Oxyde de zinc		
Espèces	Selenastrum capricornutum		
	136		µg/l
Durée d'exposition	72	h	
Substance de référence	Oxyde de zinc		
Espèces	Selenastrum capricornutum		
ErC50	0.21		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Non applicable

Biodégradabilité

Remarque Non applicable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Octanol/water partition coefficient (log Pow)**

Remarque Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Date de révision: 27.05.14

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 27.05.14

Mobilité

Légèrement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Ne montre pas de bioaccumulation. La substance satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT .
La substance satisfait aux exigences en matière de propriétés VPVB

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	06 03 16	oxydes métalliques autres que ceux visés à la rubrique 06 03 15
---------------------	----------	---

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

UN 3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
Carte pour désignation du danger	9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

UN 3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
--------	---

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien**14.1. Numéro ONU**

UN 3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	9
--------	---

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Nom commercial : Zinci oxidum pulv

Numéro de la matière: 068569

Version : 1 / CH

Replaces Version: - / CH

Date de révision: 27.05.14

Date d'impression: 27.05.14

15. Informations réglementaires

16. Autres informations

R-phrases listed in Chapter 3

50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Hazard statements listed in Chapter 3

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.